

SÉANCE DU 11 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 11 janvier 2024 à 11 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 11 h 05.

CA24-001 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA24-002 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve les procès-verbaux des séances ordinaires du comité administratif du 8 novembre et du 6 décembre 2023 et des séances extraordinaires des 1^{er} et 15 novembre 2023, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-003 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	182 238,33 \$
Total des dépenses préautorisées :	262 050,32 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>444 288,65 \$</u>
-----------------------------	-----------------------------

CA24-004 / BANQUE D'HEURES / INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT le congé de paternité du coordonnateur aux technologies de l'information et les besoins informatiques ponctuels de la MRC et des municipalités du territoire;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette accepte l'offre de services de la firme 6Tem

TI pour une banque de support de cent heures au tarif de 80 \$/h, taxes non incluses. Il est entendu que les sommes seront prises à même le budget en informatique.

CA24-005 / FIN DE PÉRIODE DE PROBATION / MONSIEUR MIKAËL JACQUES

CONSIDÉRANT QUE Mikaël Jacques est titulaire d'un poste de conseiller au développement local et intermunicipal;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'évaluation du rendement, le directeur général et greffier-trésorier, en tant que supérieur immédiat, recommande la réussite de la période de probation;

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette confirme la réussite de la période de probation de Mikaël Jacques au poste de conseiller au développement local et intermunicipal.

AUTRES

CA24-006 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 14.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.